

scher Sicht hinzuziehen: Annarosa Cerutti Fusco, *Inigo Jones. Vitruvius Britannicus. Jones e Palladio nella cultura architettonica inglese: 1600—1740*, Rimini 1985.

Als niederländische Beiträge werden von Johannes Offerhaus Pieter Coecke und von Madeleine Van de Winckel Hans Vredeman de Vries (letzterer sehr dürftig) vorgestellt. Die Übersicht über Osteuropa fällt notgedrungen kursorisch aus, da es vor 1678 selbst in Polen keinen eigenen Architekturtraktat gab. Es geht daher lediglich um die Verbreitung und Kenntnis italienischer Architekturtraktate.

Eher als Appendix erscheint die Behandlung der Literatur zur Militärarchitektur. Catherine Wilkinsons These, daß die Festungsbaulehre ein weitgehend unabhängiges Genre gewesen sei, erscheint mir in dieser zugespitzten Form kaum haltbar. Vielmehr dürfte sich die Militärarchitektur nur schrittweise verselbständigt haben (vgl. H.-W. Kruff, Vitruv, Festungsbau und Humanismus, in: Franz Josef Worstbrock [Ed.], *Krieg und Frieden im Horizont des Renaissancehumanismus*. Mitt. XIII der Komm. für Humanismusforschung der DFG, Weinheim 1986, S. 163—184). Yves Bruand gibt einen Überblick über die französischen Traktate zur Militärarchitektur aus dem 16. und frühen 17. Jahrhundert.

Der Themenkreis des Kolloquiums ist weitgespannt, doch die Beiträge bleiben, wie eingangs betont, weitgehend additiv und sind an manchen Stellen auch repetitiv.

Der Druck des Bandes enthält zahlreiche Flüchtigkeitsfehler, die Qualität der Abbildungswiedergaben ist unbefriedigend. Etwas mehr Sorgfalt ist bei einem derartig teuren, ohnehin nur kartonierten Band zumutbar. (Mein Rezensionsexemplar begann sich während der Niederschrift dieses Textes bereits aufzulösen.)

Hanno-Walter Kruff

UWE ALBRECHT, *Von der Burg zum Schloß. Französische Schloßbaukunst im Spätmittelalter*. Worms, Wernersche Verlagsgesellschaft 1986. X — 136 p., 193 ill. DM 130,—.

Le sujet abordé par Uwe Albrecht est d'une ampleur considérable puisqu'il s'agit d'un ouvrage de synthèse sur le château en France au Moyen âge. L'auteur a certes privilégié un thème dominant, celui de la fonction résidentielle, étudiant son évolution du XIe au XVe siècle et le passage progressif du château fort au château de plaisance. Il n'a cependant pas négligé les autres données fondamentales de ce type d'édifices (rôle défensif, siège du pouvoir royal ou seigneurial dont il constitue la représentation symbolique) et il a même élargi le domaine étudié à l'architecture civile urbaine liée à cette fonction résidentielle (halles-salles des fêtes, palais). Il a donc été conduit à opérer certaines coupes tant sur le plan chronologique que sur le plan géographique. De ce fait si le titre *Von der Burg zum Schloß* correspond bien au contenu du livre, le sous-titre est plus discutable: l'ouvrage n'est nullement limité à la fin du Moyen âge et laisse de côté la seconde moitié du XVe siècle, période décisive pour le phénomène étudié; il ne concerne par ailleurs qu'une partie de la France, écartant des régions et des œuvres essentielles dont l'exclusion apparaît arbitraire dans le cas d'un panorama global.

L'auteur aurait donc eu avantage à mieux cerner son sujet dans la formulation de cet intitulé quelque peu trompeur. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question mais il convient tout d'abord de retracer les grands traits d'un volume très dense qui offre une excellente synthèse du thème abordé.

L'avant-propos indique les options prises par Uwe Albrecht dans son travail. Son principal centre d'intérêt était la transformation de l'architecture castrale à la charnière des XIVe et XVe siècles, période qui correspondit à l'apogée du château médiéval devenu une demeure de plaisance d'une grande richesse décorative tout en conservant son caractère militaire par la force des choses en ce temps d'instabilité guerrière. Il a toutefois paru difficile à l'auteur de ne pas remonter dans le temps jusqu'à l'origine du château fort avant d'aborder le cœur du sujet. En revanche pour la date terminale de celui-ci il n'a eu aucune hésitation, adoptant celle de 1453 marquant la fin de la Guerre de Cent ans. Le cadre géographique a été réduit à l'Ile-de-France, à la vallée de la Loire et à leur arrière-pays où se sont développés les prototypes de la nouvelle architecture du château résidentiel, avec l'adjonction de quelques édifices notables situés en dehors de ces limites. Les liens avec l'Angleterre ou plus exactement avec le domaine anglo-normand et le rôle essentiel du donjon, tour d'habitation et de défense mais aussi siège de la seigneurie sont soulignés avec vigueur.

L'introduction fait le point de l'état des recherches. Il paraît à l'auteur que celles-ci ont jusqu'ici surtout mis en valeur le rôle de l'Italie et privilégié l'époque de la Renaissance pour expliquer le passage du château fort au château de plaisance alors que l'évolution est en France bien antérieure, d'où l'intérêt du sujet traité. Le corps de l'ouvrage comprend ensuite trois chapitres d'ampleur inégale.

Le premier traite du château fort français jusqu'au début du XIVe siècle. Le point de départ est constitué par les grands donjons rectangulaires habitables des XIe—XIIe siècles dans la vallée de la Loire (Langeais, Montbazou, Loches, Moncontour, Beaugency) qui ont un rôle d'habitation permanente alors qu'en Italie et en Allemagne ils ne servaient que de refuges. Leur triple fonction (habitation, représentation du pouvoir, défense) est bien définie. Après avoir signalé la variante normande de Falaise et des édifices anglais, M. Albrecht passe aux donjons expérimentaux d'Etampes, Houdan, Provins et à l'affirmation d'une nouvelle formule d'architecture militaire sous le règne de Philippe Auguste (gros donjon circulaire diversement placé et enceinte régulière flanquée de tours rondes). Les progrès sur le plan défensif sont spectaculaires et le type mis au point sera perfectionné tout au long du XIIIe siècle sans toutefois remettre en cause le principe en question. En revanche la distinction entre enveloppe protectrice et zone résidentielle devient nette avec l'érection de corps de logis adossés aux courtines, éclairés par des fenêtres ouvrant sur les cours intérieures.

Le second chapitre constitue l'élément majeur du livre. Il est consacré au château gothique à son zénith (XIVe siècle). Le retour au donjon habité s'amorce avec celui du Temple à Paris mais se développe surtout à Vincennes, œuvre datant essentiellement du début du règne de Charles V. Une longue analyse est consacrée à ce camp fortifié avec beaux manoirs dans l'enceinte et surtout au donjon, demeure du roi très soignée mais aussi monument politique où le pouvoir royal est glorifié par une iconographie symbolique. Les autres palais royaux parisiens, construits ou transformés par Charles V,



Abb. 1 Paolo Veronese, Krankenheilung des hl. Pantaleon. Venedig, S. Pantalon. Zustand 1983 (Soprint. Beni Artistici Venezia 65997)



Abb. 2a Paolo Veronese, Kreuzigung. Venedig, Accademia. Detail. Zustand 1988 (Soprino. Beni Artistici Venezia 13740)

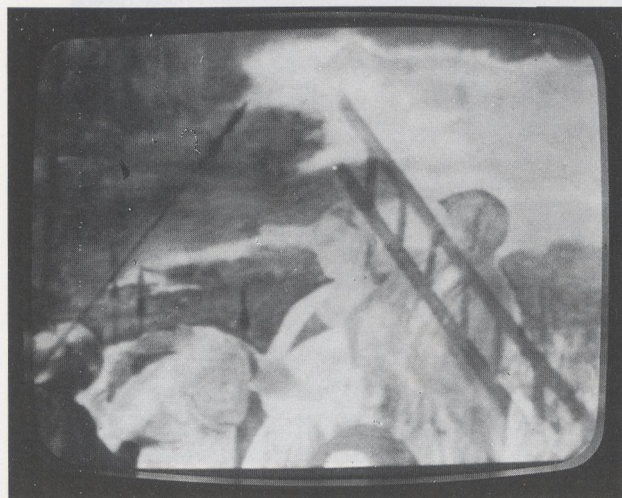


Abb. 2b Paolo Veronese, Kreuzigung, Ausschnitt (Reflektograph. Aufnahme). Venedig, Accademia

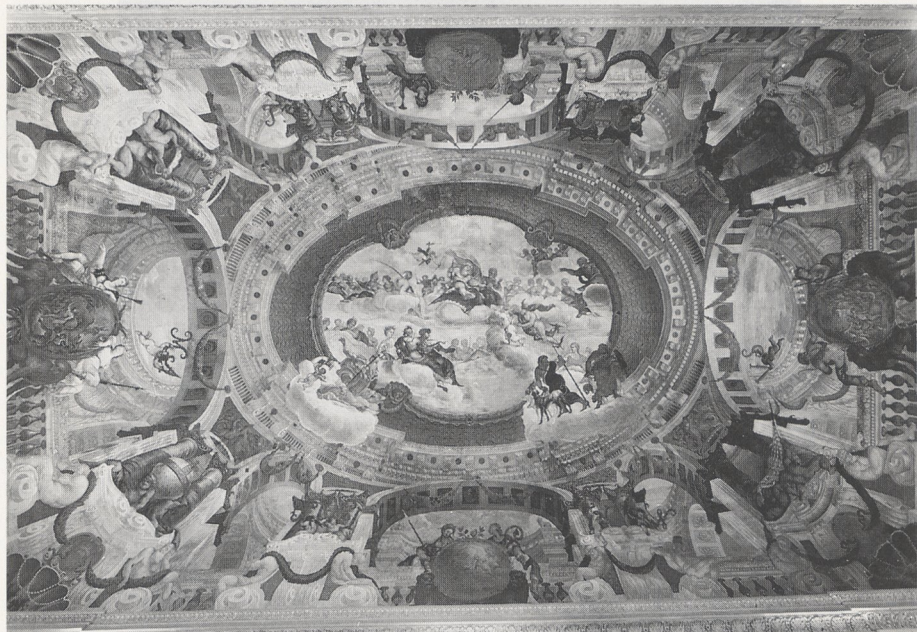


Abb 3a Schleißheim, Schloß Lustheim, Deckenbild im Mittelsaal (1686/87): Francesco Rosa, Jupiter erhebt Diana zur Jagdgöttin (By. Schlösserverwaltung)

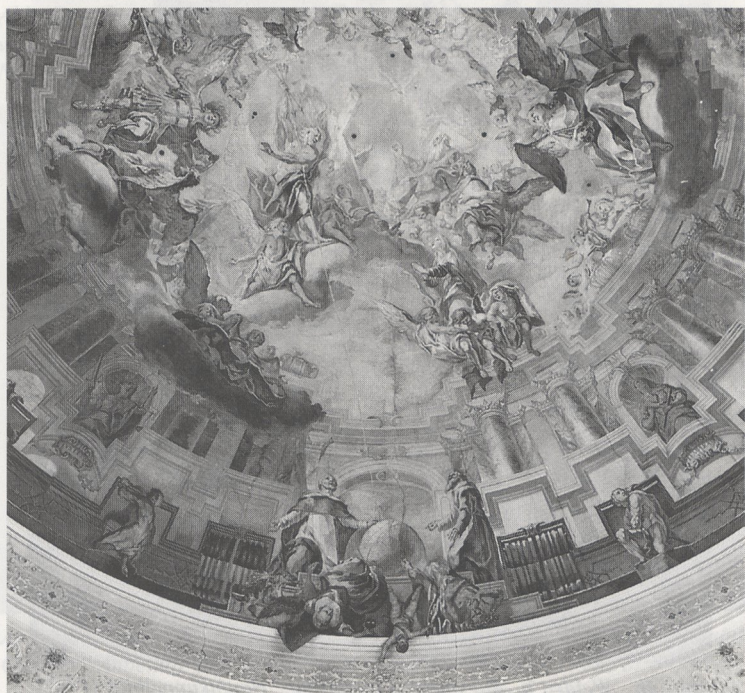


Abb. 3b Welden, Pfarrkirche, Ausschnitt aus dem Hauptkuppelbild



Abb. 2a
Beni Ar...

Abb. 4a Bad Tölz, Mühlfeldkirche (1737): Matthäus Günther, Maria als Helferin der Kranken (nach Kat. M. Günther 1988, S. 157)

Soprint.



Abb. 4b Welden b. Augsburg, Pfarrkirche, Hauptkuppelbild (1732): Matthäus Günther, Maria als Helferin der Christen (nach Kat. M. Günther 1988, S. 33)

ronese,
mit
(nahme).

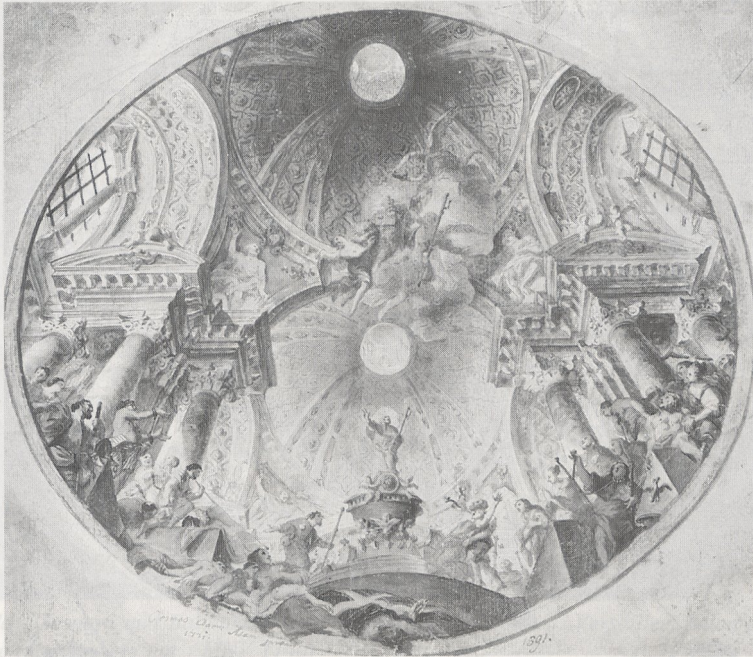


Abb. 5a Cosmas Damian Asam, Entwurf für das Kuppelfresco im Langhaus von St. Jakob in Innsbruck (1721). München, Staatl. Graph. Sammlung, Inv. Nr. 8030 (Staatl. Graph. Slg.)

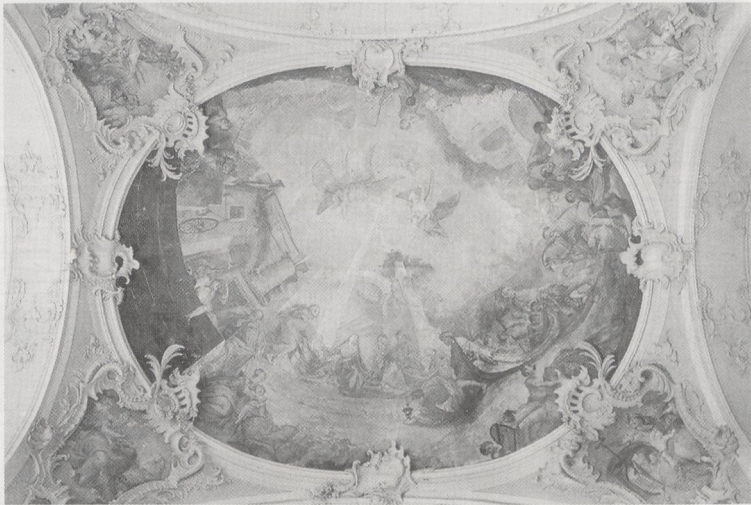


Abb. 5b Fiecht/Tirol, Klosterkirche, Vierungkuppel (1743/44): Matthäus Günther, Anbetung der Könige (nach Kat. M. Günther 1988, S. 39)

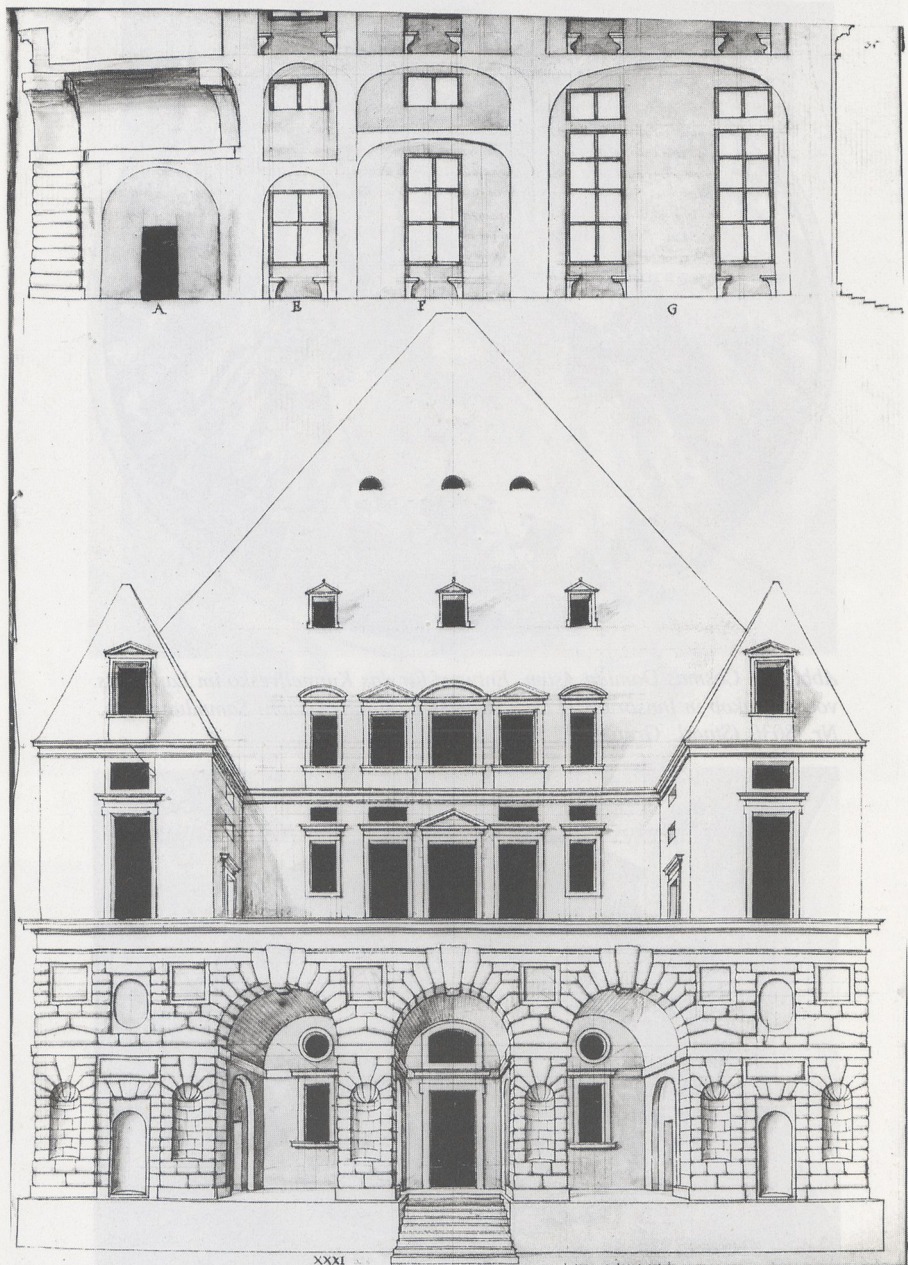


Abb. 6 Sebastiano Serlio, Casa del Re per il suo piacere. München, Bayer. Staatsbibl., Cod. Icon. 189, f. 35^r (BStB)



Abb. 7a Gaspard und Balthasar Marsy, Das domptierte Reich. Versailles, Salon de Mars (Réunion des musées nat., MNV 1140)

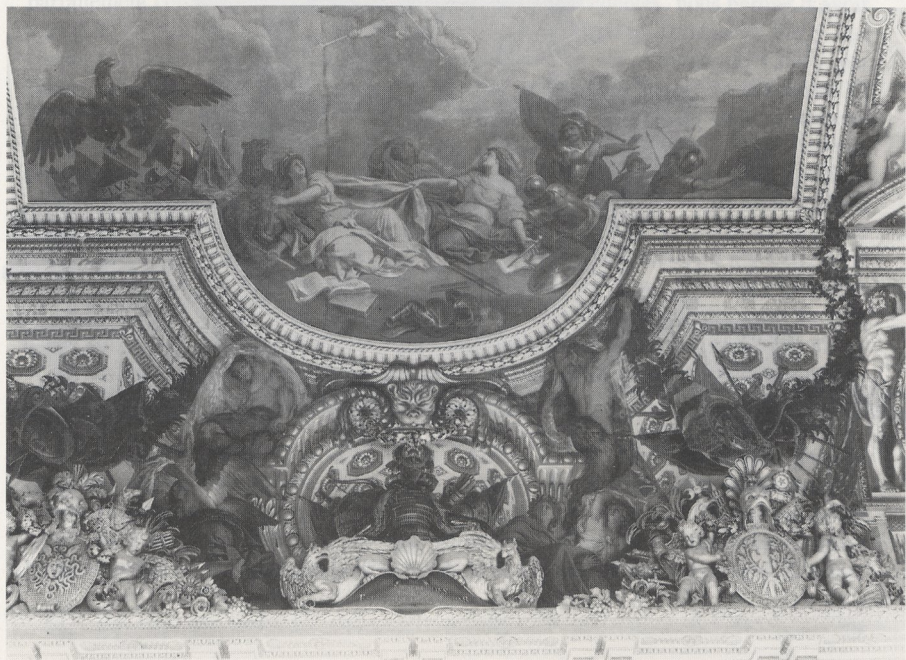


Abb. 7b Charles Le Brun, Die Eroberung von Gent. Versailles, Spiegelgalerie (Réunion des musées nat., MNV 1240)



Abb. 8 François Girardon, *Besiegtes Spanien*. Versailles

l'hôtel Saint-Pol, le Louvre, le Palais de la Cité, font ensuite l'objet de monographies détaillées, le Louvre surtout, véritable prototype du château nouveau style: l'enveloppe et le donjon central de la forteresse de Philippe Auguste ont été conservés mais le développement en hauteur des courtines et tours (reconstruction des ailes nord et est, surélévation des ailes sud et ouest) ont permis d'aménager un superbe logis ouvrant largement sur l'extérieur dans ses étages supérieurs; éléments de défense et d'ornementation se trouvaient admirablement jumelés dans une composition complexe esthétique et pittoresque tandis que la grande vis de la cour, décorée de statues du roi et de sa famille constituait une pièce essentielle de l'ensemble sur le plan fonctionnel, symbolique et plastique, modèle architectural appelé à une riche descendance. L'architecte Raymond du Temple avait réalisé un chef d'œuvre dont la miniature des *Très riches heures* du duc de Berry nous a transmis le souvenir. Les frères de Charles V furent aussi de remarquables constructeurs. Le grand escalier à baies ouvertes sur la cour du château de Saumur (1371) annonce ceux de Chateaudun et Azay-le-Rideau. Le sommet de la création architecturale de l'époque est toutefois atteint avec Jean de Berry pour lequel Guy de Dammartin et André Beauneveu élèvent et décoorent Mehun-sur-Yèvre. Il s'agit là d'un des premiers exemples du château de plaisance avec son unité de style, sa chapelle sur l'entrée (préfiguration d'un parti devenu courant au XVe siècle), sa grande salle au premier étage de l'aile sud-ouest, ses belvédères sur les tours, ses promenades en terrasses panoramiques. Le palais ducal de Bourges, résidence ouverte avec son escalier-perron monumental, sa galerie du cerf, sa grande salle gigantesque, sa Sainte-Chapelle et sa bibliothèque-trésor ne lui était sans doute pas inférieur. Quant au Palais de Justice de Poitiers et à la tour Maubergeon attenante, cet ensemble parfaitement conservé, contrairement aux réalisations précédentes, nous permet d'avoir une idée précise de la splendeur atteinte par les constructions de Jean de Berry. Le chapitre se termine par l'analyse de la modernisation du château de Coucy par Enguerrand VII et par celle des œuvres élevées par Louis d'Orléans, frère de Charles VI (Pierrefonds, La Ferté-Milon). Défense, fonctionnalité et esthétique sont étroitement liées, marquant l'apogée d'une certaine conception du château médiéval où une perte de puissance relative est compensée par l'augmentation de son caractère de représentation.

Le troisième chapitre intitulé continuité et changement est en principe consacré à la première moitié du XVe siècle mais il est évident que l'auteur s'est trouvé en difficulté du fait de l'adoption de cette coupure chronologique délicate à justifier. Il n'y a en réalité aucune césure entre les deux périodes et il aurait été plus logique de traiter l'ensemble en effectuant la division entre constructions royales et constructions de princes du sang d'une part, constructions des autres commanditaires d'autre part. La meilleure preuve en est que la première partie, consacrée à la continuité de la construction des donjons, analyse conjointement des ouvrages précisément datés du XIVe siècle (Bassoues, vers 1370; Sully, 1384—1396), d'autres plus difficilement datables avec précision (Sarzac, Armentières-sur-Ourcq, Chevenon) et des maisons fortes effectivement plus tardives (Gayette, vers 1412; Anjony, entre 1435 et 1439). La classification opérée ne tient d'ailleurs pas compte des données chronologiques et s'appuie à juste titre sur les divers types de donjon de l'époque, ce qui permet d'intéressantes comparaisons voire l'établissement de filiations (Sully dérivant de la tour Maubergeon de Poitiers). L'auteur

insiste sur le souci de confort qui caractérise les appartements aménagés dans ces ouvrages où les éléments fortifiés subsistent mais perdent leur importance militaire au profit de la représentation. A vrai dire beaucoup des logis cités ne sont pas de véritables donjons mais de simples maisons fortes. En revanche l'époque a vu la transformation de nombreux donjons anciens (Beaugency, Moncontour, Beaumont, Lavardin) dotés d'escaliers, de cheminées, de voûtes pour les rendre plus habitables. Un long développement est ensuite consacré au logis du Roi à Loches et à son caractère typiquement résidentiel. M. Albrecht, abusé par les appellations courantes d'aile Charles VII et de tour Agnès Sorel et par la tradition qui fait de ce roi le constructeur du bâtiment, y voit une sorte d'aboutissement d'une longue évolution en plein milieu du XVe siècle. La réalité semble toutefois un peu différente; Jean Vallery-Radot et François Gébelin avaient déjà daté ce logis du XIVe siècle, ce que confirme l'étude en profondeur de Pierre Héliot (†) récemment publiée par Marcel Deyres (*Bulletin monumental*, 1987, p. 15—85, notamment p. 69—70). Cette architecture purement civile avait été permise par l'emplacement du logis à l'intérieur de la vaste enceinte fortifiée dans un site privilégié dispensant de toute adjonction de caractère militaire. Le chapitre se termine par l'étude du château de Châtillon-sur-Indre et de l'hôtel Jacques Cœur de Bourges. A propos de ce dernier l'auteur insiste sur le corridor liant à l'étage le corps de logis à la chapelle, amorce de la galerie qui se développera plus tard au Plessis-Bourré, au Verger et à Bury; il souligne également l'importance de l'escalier d'honneur situé dans une tour hors œuvre sur la cour, parti d'avenir lui aussi, et le rôle de représentation joué par la décoration de l'entrée.

La conclusion met l'accent sur trois points principaux: la séparation des fonctions de défense et d'habitation au cours de la première moitié du XVe siècle, précédant l'apparition d'une nouvelle architecture fortifiée à la fin de ce même siècle; le fait que pour Charles V l'architecture était un instrument de gouvernement, dotée d'une iconographie politique; l'absence enfin de rupture entre Moyen âge et Renaissance dans les châteaux, ceux-ci faisant l'objet d'un développement continu. L'auteur termine même en marquant son étonnement devant le succès de l'influence italienne alors que la tradition française restait si vivante.

L'ouvrage d'Uwe Albrecht apparaît donc comme une somme considérable appuyée sur une documentation sans faille qu'il s'agisse des textes anciens ou de la bibliographie récente. L'appel fait aux sources graphiques en tous genres (miniatures, dessins anciens, estampes, plans, relevés et reconstitutions d'architectes allant de Du Cerceau à nos jours en passant par les remarquables travaux des hommes du XIXe siècle) a permis de réunir un ensemble iconographique de premier ordre, capital dans la mesure où une bonne partie des monuments étudiés a aujourd'hui disparu. Si on ajoute les nombreuses photographies des bâtiments conservés, la reproduction de vieilles cartes postales montrant des états avant restauration, la multiplication des plans illustrant les divers niveaux des principaux édifices, on saisira tout de suite que ce livre sera désormais une œuvre de référence de premier ordre. L'intérêt du texte ne le cède en rien à celui de l'illustration. L'auteur a le sens de l'analyse, sachant souligner pour chaque édifice les points intéressants, et celui de la synthèse en dressant de vastes tableaux marquant bien l'évolution du phénomène étudié.

Voyons maintenant les quelques critiques que l'on peut formuler. Un point de détail tout d'abord: lors de la succession de Jean de Berry en 1416 (p. 64), le duché de Berry et le comté de Poitou sont bien revenus à la couronne en tant qu'apanages à défaut d'héritier mâle, mais non le duché d'Auvergne dont hérita Marie de Berry, fille du duc et épouse de Jean Ier, duc de Bourbon, du fait d'une clause particulière de leur contrat de mariage acceptée par Charles VI; l'Auvergne se fondit donc dans les possessions bourbonnaises mais en contrepartie celles-ci furent désormais considérées dans leur totalité comme un apanage, avec pour conséquence le retour à la couronne un siècle plus tard et la trahison du connétable de Bourbon. En ce qui concerne l'apparition des grands donjons rectangulaires de l'ouest de la France, celui de Langeais est probablement la surélévation de la salle de réception (*aula*) qui accompagnait les donjons primitifs. La juxtaposition donjon-salle est une disposition courante dans la majeure partie du territoire français, à l'exception de la vallée de la Loire où se produit très tôt l'intégration. La filiation entre les donjons normands de Falaise et Chambois (p. 12) et ceux du Temple et de Vincennes paraît un peu aventurée dans la mesure où deux siècles les séparent et où les dispositions invoquées sont tout de même différentes. En revanche les multiples allusions rencontrées concernant une parenté de partis entre châteaux royaux et princiers de la fin du XIV^e siècle et châteaux de la première Renaissance française sont parfaitement pertinentes et appuient la thèse de l'auteur sur la continuité d'une tradition bien ancrée et ininterrompue. On comprend donc mal pourquoi l'auteur a choisi de s'arrêter à la date de 1453 au lieu de poursuivre jusqu'au terme du XV^e siècle. La fin de la Guerre de Cent ans ne constitue pas une coupure décisive dans l'histoire architecturale de la France. L'apparition d'une architecture défensive tenant compte de la puissance nouvelle des armes à feu est un phénomène limité et ne bouscule pas fondamentalement les principes de la construction militaire; la véritable révolution aura lieu avec l'apparition de la fortification bastionnée et l'influence italienne au début du XVI^e siècle. Là aussi comme dans l'évolution du château vers la demeure de plaisance nous sommes à une époque de transition qu'il ne convient pas d'isoler de son contexte antérieur.

Nous avons déjà signalé que l'aire géographique envisagée n'est pas clairement définie. N'aurait-il pas mieux valu s'en tenir à plus de rigueur dans ce domaine? Pour des raisons d'ordre matériel qui l'auraient obligé à sillonner la France entière et à multiplier les recherches en tous genres, M. Albrecht a réduit le champ de ses investigations systématiques aux régions qui lui étaient facilement accessibles, l'Ile-de-France, la vallée de la Loire étendue au Berry et à une partie du Poitou. Il s'agissait là sans aucun doute d'une zone relativement cohérente, siège du pouvoir royal et d'une activité constructrice intense. Il aurait sans doute été préférable de s'y tenir plutôt que de lancer des coups de sonde au dehors au risque de tomber dans l'arbitraire. Etudier le donjon de Bassoues (Gers) comme un isolat et négliger l'œuvre d'ensemble du comte de Foix et de Béarn Gaston Phébus et de son architecte Sicart de Lordat n'est-il pas quelque peu inconséquent? Laisser de côté la Bretagne et la Bourgogne où il y eut aussi une véritable politique castrale et de remarquables réalisations ne peut guère se justifier si on prétend dresser un panorama global. Et si on s'en tient à quelques exemples choisis pour leur importance insigne, pourquoi oublier le château de Tarascon, situé au delà du

Rhône certes (frontière d'ailleurs dépassée depuis longtemps) mais œuvre des princes du sang de la maison d'Anjou qui adaptèrent à un château résidentiel la formule neuve d'une pure forteresse comme la Bastille? Ne jetons pas cependant la pierre à l'auteur pour avoir voulu embrasser un champ un peu large aux dépens d'une moindre cohérence. Son ouvrage constitue une contribution marquante à l'histoire du château en France au Moyen âge, sujet auquel les chercheurs portent de plus en plus d'intérêt, comme le prouvent les publications récentes parmi lesquelles nous citerons le gros volume collectif *Le château en France*, sous la direction de Jean-Pierre Babelon (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1986), paru en même temps que celui d'Uwe Albrecht.

Yves Bruand

ROBERT W. BERGER, *Versailles, The Château of Louis XIV*. Monographs on the Fine Arts sponsored by the College Art Association of America XL, The Pennsylvania State University Press, University Park und London 1985. 108 Seiten und 100 Abb. auf Tafeln. \$ 30,—.

ROBERT W. BERGER, *In the Garden of the Sun King. Studies on the Park of Versailles under Louis XIV*. *Dumbarton Oaks, Trustees for Harvard University, Washington* 1985. XV + 125 Seiten und 121 Abb. auf Tafeln. \$ 35,—.

PIERRE LEMOINE, *The Palace of Versailles*. *Musées et monuments de France III, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, Paris* 1987. 154 Seiten mit über 200 Farbabb. und 6 SW-Abb. FF 120,—.

GUY WALTON, *Louis XIV's Versailles*. The University of Chicago Press und Penguin Books Ltd, Chicago und Harmondsworth 1986. 256 Seiten mit 154 Abb. \$ 24,95.

KENNETH WOODBRIDGE, *Princely Gardens. The origins and development of the French formal style*. Thames and Hudson, London 1986. 320 Seiten mit 315 Abb. £ 30,—.

(mit vier Abbildungen)

Werke sehr unterschiedlicher Art sind anzukünden — trotz desselben Hauptthemas. Waltons Buch „attempts to be authoritative but should be readable in a few sittings. It should give the non-specialist an overview of the principal phases of the history of Versailles” (S. 8). Hier wird deutlich, daß Waltons *Versailles* nicht fundamental neue Forschungen und Interpretationen bieten will, sondern das, was man in Frankreich treffend eine „haute vulgarisation” nennt, eine Literaturgattung also, die von der deutschsprachigen Wissenschaft nicht übermäßig geschätzt wird — zu Unrecht wie ich meine, muß ein Autor dafür doch Eigenschaften besitzen, die als Tugenden zu werten sind: eine gute Beherrschung der Materie und eine klare, leicht verständliche Sprache. Es sei sofort betont, daß ich Waltons Unternehmen für geglückt erachte. Zwar sind (weiter unten) auch zu diesem Buch einige kritische Bemerkungen zu machen; der Großteil der Fehler, die dem Autor unterlaufen sind, ist aber doch so geringfügig, daß es schon an Beckmesserei grenzen würde, sie hier aufzuzählen (ich verzichte in dieser Sammelbesprechung weitgehend auf Korrekturen von Details).